

*Le magazine de l'assurance, du risque et de la finance*

N° 261 ♦ Janvier/Février 2021 ♦ bimestriel ♦ le numéro : 30,00€





FEPRABEL

Fédération des Courtiers en assurances  
& Intermédiaires financiers de Belgique



Votre Courtier  
Votre meilleur  
Assurance



# Insurance Academy

L'e-learning assurances en libre accès

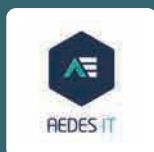


- + Recyclage FSMA agréé
- + Où et quand vous voulez
- + Sur tablette, smartphone ou PC
- + À votre rythme et celui de votre personnel
- + Plus de 60 formations disponibles
- + Entièrement gratuit

Rejoignez-nous !



## Nos partenaires



[www.insuranceacademy.be](http://www.insuranceacademy.be)

## RISK

Est une publication de S.E.F.E  
(Société d'Éditions Financières  
et Économiques)

40, Avenue Albert-Elisabeth  
B-1200 Bruxelles  
Tél. : 0475 948 288  
Fax : 04 234 16 45  
e-mail : risk.mag@skynet.be  
Copyright Risk®

### Editeur Responsable :

D. PSALLIDAS  
40, Avenue Albert-Elisabeth  
B-1200 Bruxelles

### Conseil de Rédaction :

J. Boulet, D. de Laminne, J-C Debussche,  
J. Drossaert, O. Halfants, G. Klein,  
D. Psallidas, P. Cauwert, M. Vrijman,  
T. Mooij, L. Golvers, N. Van Vaerenbergh, R.  
Vander Haeghen et J-J- Surny

### Publicité & mise en page :

Régie RISK

### Impression :

Imprimerie Graphius Brussels  
www.graphius.com

### Comptes bancaires :

Fortis IBAN BE 89210004630285  
Belfius IBAN BE 59068907628926

### Site internet :

www.riskmagazine.be

## Sommaire

### Quelle année 2021 ?

Après une année 2020 calamiteuse, il est légitime de se poser des questions sur 2021. Pour le secteur de l'assurance, la Banque nationale de Belgique (BNB) dresse un bilan en demi-teinte. .... 17

**Sommaire** ..... 3

**Editorial** ..... 4

**En Belgique et dans le monde** ..... 5

#### Événement

■ **Une association transfrontalière pour le courtier Eeckman** ..... 8

#### Denis Kessler

■ **Pourquoi la pandémie n'est pas assurable** ..... 9

#### Afer Europe

■ **Questions à Marc Vrijman, son Président** ..... 10

**Cybercriminalité : personne n'est à l'abri** ..... 11

#### Les risques d'entreprises en 2021

■ **AXA et Allianz enquêtent** ..... 14

**Quelle année 2021 ?** ..... 17

#### Distribution

■ **L'étude annuelle d'Assuralia sur la distribution montre une consolidation des positions des différents réseaux** ..... 19

**Classements mondiaux** ..... 24

**La chronique de Gérard Klein** ..... 28

■ **Rendements 2020 des contrats d'assurance Vie en Euros : une baisse moins forte qu'attendue**



## De quel droit ?

Deux appels téléphoniques nous ont fait retourner quarante ans en arrière. Ils émanaient de deux compagnies d'assurance, l'une luxembourgeoise et l'autre belge, mais le contenu était le même. En substance, nos interlocuteurs nous demandaient « de quel droit nous avons publié dans notre édition de fin d'année leurs encaissements respectifs ».

Franchement, nous croyons qu'en 2021, nous n'aurions jamais dû recevoir une question pareille. Gentiment, nous avons renvoyé ces Messieurs à leurs préoccupations professionnelles, tout en leur expliquant que la communication d'un assureur ne se limite pas uniquement à vanter ses produits, mais qu'il serait aussi utile d'informer sa clientèle sur son positionnement économique, bref sur sa capacité de faire face à ses obligations contractuelles.

Traditionnellement, les compagnies d'assurance de tous les pays ne mettent dans leurs sites web aucune information financière, à l'exception des sociétés cotées en Bourse qui sont tenues d'effectuer cette démarche. Et encore, il faut parfois avoir des talents de détective pour accéder au bon poste.

Cette « omerta » de désinformation financière fait partie de la tradition des assureurs. Pour eux, l'adage « vivons cachés pour être heureux, et tant pis pour le reste » est de rigueur. Que personne ne vienne fouiller dans leur portefeuille.

Ce manque de transparence reflète avant tout la difficulté du métier de l'assureur. Souvent, il doit composer avec des éléments extérieurs à son métier de base qui peuvent mettre en mal la pérennité de sa société. Nous pensons plus particulièrement aux sociétés monoproduits qui peuvent pâtir d'une situation externe. A ce sujet, le cas des taux d'intérêt bas obère les finances des assureurs Vie et les place dans une situation pour le moins délicate.

D'ailleurs, le rapport de la Banque Nationale de Belgique en fait clairement référence dans son volet assurance. Et que dire des assureurs Maladie qui doivent composer avec les retombées du Covid-19.

Tous cela n'excuse pas la méfiance des assureurs vis-à-vis de la vérité des chiffres. La transparence est une vertu qui commence avec la clarté du contrat de base, continue dans la clarté des avis de paiement et finit dans les rapports annuels. C'est si simple à réaliser... ! Il suffit de faire preuve de bonne volonté et de courage.

**D. Psallidas**  
Rédacteur en Chef